

Ce procès-verbal est sujet à changements et sera soumis pour approbation lors de la prochaine assemblée du conseil de quartier.



**CONSEIL DE QUARTIER no 5
SECTEUR VASSAN**

*COMPTE RENDU de la rencontre tenue le 12 mars 2024 à 19 h, au
Bistro de Vassan*

Présences :

M. Jean St-Jules, conseiller municipal du district no. 5 et président du conseil de quartier

Mme Nicole Binet, conseillère de quartier

M. Gaéтан Gignac, conseiller de quartier

M. Serge Ross, conseiller de quartier

Absences:

Mme Geneviève Larche, conseillère de quartier

M. Douglas Simpson, conseiller de quartier

Assistance: 11 personnes

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Le président souhaite la bienvenue aux conseillers et aux citoyens présents et procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 h 01. Des représentants du Comité des résidents de Vassan, secteur Lac Malartic, sont présents.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour de la séance. Les points suivants sont ajoutés :

7) Demande de réduction de bruit coin route #111 et Chemin René

8) Demande de réduction de vitesse sur le Chemin Harricana

11) Varia :

a) Coûts des abat-poussière et nivelage du secteur Chemin de la Plage, Proulx, Bérubé

b) Micro-puces pour chiens et chats

c) Formation pour conseillers de quartier

d) Félicitations

e) Information : 11 mai : AGA du Centre communautaire Saint-Edmond

f) Information : 31 mars : Brunch au Bistro de Vassan

Il est proposé par M. Serge Ross, appuyé de Mme Nicole Binet, de l'adopter avec les modifications.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VA2024-03-01

3- Lecture, suivis et adoption du procès-verbal de la rencontre du 14 novembre 2023

Une lecture du procès-verbal est effectuée et les suivis sont faits simultanément. Il est ensuite proposé par M. Gaéтан Gignac, appuyé par M. Serge Ross, d'adopter le procès-verbal de la dernière rencontre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VA2024-03-02

4- Présentation du Comité du Lac Malartic, secteur Vassan

Les citoyens du comité se présentent. Mme Dominique Ferland fait la lecture d'une résolution et demande l'appui du conseil de quartier. Il y a dépôt du document :

Municipalité de Val d'Or / Comité du lac Malartic

Compte rendu,

Rencontre du 8 janvier 2024

Présences :

Madame Céline Brindamour, mairesse de la municipalité de Val-d'Or.

Monsieur Jean St-Jules, Conseiller municipal secteur Vassan

Comité du lac Malartic

1. Pavage du chemin de la plage
2. Bande pour les cyclistes
3. Lampadaires aux intersections
4. Embellissement à l'intersection du chemin Bérubé et chemin Proulx
5. La vente des terrains dans du rond-point du chemin Proulx

Attendu que

Pour les citoyens de notre secteur, du chemin Bérubé et Proulx et le chemin de la plage, une meilleure qualité de vie et de sécurité pour les résidents.

Attendu que

Nous demandons au conseil de quartier de prendre position par résolution pour les sujets mentionnés ci-haut pour le développement du secteur et les années à venir.

Comité du lac Malartic

Représentant, Gaetan Gignac

Le président explique que :

- À court, moyen ou même long terme, l'asphaltage n'est pas envisagé par la Ville. Il fait aussi état des coûts qui présentement sont à 200 000 \$/km sans compter le rechargement. Les citoyens expliquent que leur demande concerne maintenant seulement le Chemin de la plage qui mesure environ 6,5 kilomètres.
- Les subventions pour chemins ruraux sont minimes, par exemple le rechargement du Chemin du Pont Champagne a été effectué grâce à une subvention d'environ 100 000 \$.
- Pour la matière alternative comme le macadam, celle-ci n'est pas recommandé et ne peut faire l'objet d'une subvention. Un citoyen demande au président de vérifier la possibilité d'utiliser la criblure (screening) comme dans les Laurentides ou de l'asphalte recyclé.
- La bande cyclable serait tributaire du projet de recouvrement de la chaussée.
- Les lampadaires aux intersections sont présentement à l'étude.
- L'embellissement à l'intersection du Chemin Bérubé et du Chemin Proulx est possible à condition que des citoyens s'impliquent. Les résidents présents confirment leur intention de faire l'entretien

bénévolement. Gaétan Gignac va communiquer avec le directeur du SSPA afin de lui demander les possibilités.

- Le président mentionne que la Ville possède des terrains dans ce secteur depuis 1995. Il semble rester trois terrains dont un au 16 Chemin Proulx. Des recherches additionnelles seront nécessaires afin de préciser cette question.

Après les informations et les explications du président, les conseillers et les résidents discutent. Une résolution en découle.

Il est proposé par M. Serge Ross, appuyé par Mme Nicole Binet :

Qu'attendu la résolution du comité des résidents, du dépôt de leur document et des discussions, le Conseil de quartier appui la demande globale et demande à la Ville de la prendre en considération et d'en faire le suivi.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VA2024-03-03

5- Élections, renouvellement des mandats :

a) Élection pour poste laissé vacant :

Lors du dernier conseil (14 novembre 2023), il y a eu renouvellement des mandats et élection. M. St-Arnaud était absent lors de la dernière rencontre à laquelle ont eu lieu les renouvellements et l'élection.

Il a d'ailleurs écrit pour informer le président qu'il ne se représentera pas. Son poste est donc vacant.

Élection : Le président ouvre une période d'élection et demande les mises en candidatures et les avis d'intérêt.

M. Éric Dallaire donne son avis d'intérêt. Aucun autre candidat ne se manifeste. Le président ferme la période d'élection.

Il est proposé par M. Serge Ross, appuyé par M. Gaétan Gignac de déclarer l'élection sans opposition de M. Éric Dallaire pour un mandat de deux ans.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VA2024-03-04

b) Transmission à la Ville : recommandation d'entériner l'élection d'un conseiller : Conformément au règlement sur les Conseils de quartier 2002-23, il est proposé par Mme Nicole Binet, appuyé par M. Serge Ross de recommander au Conseil de Ville d'entériner l'élection sans opposition de M. Éric Dallaire pour un mandat de deux ans.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VA2024-03-05

6- Pont Champagne :

Lors de la séance du 4 mars dernier (Séance 520) le Conseil de Ville a adopté une résolution demandant la restauration du Pont Champagne. Le MTMD n'a pas encore répondu à la Ville, mais il y a une réponse du MTMD dans un article de Radio-Canada qui dit que des travaux d'augmentation de la charge sont envisagés. Cette information ne répond pas à la demande de la résolution de la Ville.

M. Gaétan Gignac aimerait envoyer une missive à la ministre du MTMD, Mme Geneviève Guilbault, afin de la sensibiliser à cette situation.

Les conseillers aimeraient savoir comment la MRC et le Centre de services scolaires sont impactés. Ils demandent aussi un appui de la MRC.

Il est proposé par M. Gaétan Gignac et appuyé par M. Serge Ross que, considérant la résolution de la Ville de Val-d'Or demandant la restauration du Pont Champagne, le conseil de quartier salue leur action et leur prise de position et leur offre leur appui dans leurs démarches.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VA2024-03-06

7- Demande de réduction de bruit coin route#111 et Chemin René :

M. Pierre Laroche a adressé une demande de réduction de bruit dans ce secteur au MTMD et au conseiller de district.

Cependant, comme cette route est sous l'autorité du MTMD, le conseil est d'avis que c'est à ce dernier de lui répondre. Le président va lui transmettre cette information.

8- Demande de réduction de vitesse sur le Chemin Harricana :

C'est une demande de Mathieu Gaudet et Tania-Jeanne Dallaire du 217 chemin Harricana. M. Gaudet avait déjà fait une demande l'été dernier. Sa demande sera présentée à la prochaine rencontre du CCC. Les conseillers discutent de la problématique et indiquent qu'il n'y a pas beaucoup d'affichage pour la vitesse.

Il est proposé par M. Serge Ross et appuyé par Mme Nicole Binet de demander l'ajout de pancartes indiquant la vitesse maximale sur ce tronçon.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VA2024-03-07

9- Politique de soutien financier : ratification de la résolution électronique du 26 janvier, Soutien

SACA : L'activité de la SACA prévue pour le 2 mars a été annulée parce que le terrain était glacé et que cela représentait des dangers pour les chevaux et les cavaliers. M. Jonathan Picotte renonce donc à l'aide financière. Le conseil peut donc en disposer pour d'autres projets.

10- Budget

a) Conseil de quartier : Le solde de la petite caisse est de 3119,94 \$.

b) Poste de trésorier :

Mme Nicole Guilbert nous informe qu'elle quitte le poste de trésorière.

Il est proposé par Mme Nicole Binet, appuyé par M. Serge Ross de nommer M. Douglas Simpson à titre de trésorier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VA2024-03-08

c) Ouverture d'un compte bancaire :

Il est proposé par M. Gaétan Gignac, appuyé par Mme Nicole Binet d'ouvrir un compte bancaire à la Caisse Desjardins de l'Est de l'Abitibi au nom du Conseil de quartier de Vassan dont les signataires autorisés seraient M. Douglas Simpson, M. Serge Ross et Mme Geneviève Larche et dont la clé nécessite deux signatures.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VA2024-03-09

d) DEMANDES POUR PROJETS STRUCTURANTS :

- **Fêtes des résidents du Lac Malartic, secteur Vassan: Présentation de Gaétan Gignac**

C'est une fête qui aura lieu en juillet-août ou septembre au Lac Malartic pour les résidents du secteur. Il pourrait y avoir entre 30 et 50 personnes sous forme de BBQ.

Juillet-août ou septembre. Au Lac. Entre 30 et 50 personnes sont prévus. M. Gignac utilisera le formulaire afin de préciser sa demande. Il ajoute qu'il doit faire un sondage afin de consulter les résidents. La décision est en attente et pourrait être par voie électronique. En attendant les précisions avant de statuer, il y a un accord de principe pour ce projet. C'est proposé par M. Serge Ross et appuyé par Mme Nicole Binet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VA2024-03-10

- **Fêtes des voisins de Saint-Edmond, 1^{er} juin :**

Mme Nicole Guilbert présente une demande verbale concernant la Fête des voisins.

Elle présentera aussi une demande écrite en utilisant le formulaire du Conseil. Essentiellement, elle demande une commandite pour payer les frais des jeux gonflables qui oscillent aux environs de 300\$. Les conseillers sont d'accord avec le principe et attendront la demande avant de statuer. Cette demande pourrait être traitée par voie électronique. Ce libellé est proposé par M. Serge Ross et appuyé par Mme Nicole Binet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VA2024-03-11

- **Pièce de théâtre en milieu rural : Théâtre Le Tandem**

C'est un projet qui vise à apporter le théâtre en milieu rural. Il y a une tournée présentement en Abitibi-Témiscamingue qui se terminera au grand Théâtre de Québec. C'est une activité gratuite qui se veut un rapprochement entre les artistes et le public.

Le coût de l'activité est de 5500\$. Une demande de 3500\$ via l'entente cadre du Programme de soutien aux initiatives culturelles sera déposé par le Centre communautaire de Saint-Edmond.

La demande au Conseil de quartier est de 500\$. Le formulaire devra être complété. La demande est acceptée conditionnelle à la réalisation de l'activité.

Ce libellé est proposé par M. Gaétan Gignac et appuyé par Mme Nicole Binet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VA2024-03-12

- **Demande de commandite de Vision Vassan pour l'activité Cabane-à-sucre du 2 mai :**

Le président avait envoyé la demande par courriel. Les conseillers en ont donc pris connaissance. Tous sont en faveur d'accorder le montant demandé de 500\$.

Ce libellé est proposé par Mme Nicole Binet et appuyé par M. Serge Ross.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VA2024-03-13

11- Varia :

- a) **Coûts abat-poussière et nivelage secteur Chemin de la Plage, Proulx, Bérubé :** Un citoyen demande combien coûte annuellement l'entretien des chemins de la Plage, Proulx et Bérubé en abat-poussière et en nivelage. Le président fera la recherche.

- b) **Micro-puces pour chiens et chats** : M. Gaétan Gignac informe le conseil que la Ville d'Amos a une politique de micropuçage obligatoire pour les chiens et chats et demande au conseiller du district d'apporter cette réflexion au caucus.
- c) **Formation pour conseillers de quartier** : M. Gaétan Gignac demande si c'est possible d'avoir de la formation pour les conseillers de quartier. Cela serait utile surtout pour les nouveaux dans ce domaine. Le président fera une recherche pour voir s'il existe des ressources à cet effet.
- d) **Félicitations** : Des félicitations sont adressées à Mme Joany Dionne pour son implication et à Mme Nicole Guilbert pour son travail comme trésorière du conseil de quartier.
- e) **Information** : 11 mai : AGA du Centre communautaire St-Edmond
- f) **Information** : 31 mars : brunch au Bistro de Vassan

12- Questions, interventions du public

Aucune intervention du public.

13- Date de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée aura lieu le mardi 11 juin à 19 h, au Centre communautaire de Saint-Edmond.

14- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Serge Ross, appuyé de M. Éric Dallaire, de lever la séance à 20 h 59.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VA2024-03-14

JEAN ST-JULES
Secrétaire d'assemblée